

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24700069800065	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE Com Com des Monts de Gy
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Sce Gestion Comptable de Gray

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET EAU DSP (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

28

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 437 790,14	G 612 050,57	G-A 174 260,43
	Section d'investissement	B 575 659,94	H 303 338,95	H-B -272 320,99

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 107 903,60 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 595 457,36 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 121 353,68	Q= G+H+I+J 1 510 846,88	=Q-P 389 493,20

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
		Section d'investissement	F 245 682,50	L 112 000,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 245 682,50	= K+L 112 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 545 693,74	= G+I+K 612 050,57	66 356,83
	Section d'investissement	= B+D+F 821 342,44	= H+J+L 1 010 796,31	189 453,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 367 036,18	= G+H+I+J+K+L 1 622 846,88	255 810,70

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 245 682,50	L 112 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	112 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Com Com des Monts de Gy - BUDGET EAU DSP - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	110 846,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 391,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 445,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	110 900,00	94 109,99	0,00	0,00	16 790,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 950,88	0,00	0,00	49,12
014	Atténuations de produits	5 300,00	5 264,00	0,00	0,00	36,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion courante		136 200,00	114 324,87	0,00	0,00	21 875,13
66	Charges financières	33 000,00	27 088,69	2 971,54	0,00	2 939,77
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	306,04	0,00	0,00	693,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		170 200,00	141 719,60	2 971,54	0,00	25 508,86
023	Virement à la section d'investissement (4)	28 696,40				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	294 000,00	293 099,00			901,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		322 696,40	293 099,00			29 597,40
TOTAL		492 896,40	434 818,60	2 971,54	0,00	55 106,26
Pour information		107 903,60				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	430 500,00	367 780,39	83 000,00	0,00	-20 280,39
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	29 822,00	0,00	178,00
75	Autres produits de gestion courante	3 800,00	2 520,64	0,00	0,00	1 279,36
Total des recettes de gestion courante		464 300,00	370 301,03	112 822,00	0,00	-18 823,03
76	Produits financiers	1 500,00	613,00	0,00	0,00	887,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	3 380,54	0,00	0,00	6 619,46
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		475 800,00	374 294,57	112 822,00	0,00	-11 316,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	125 000,00	124 934,00			66,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		125 000,00	124 934,00			66,00
TOTAL		600 800,00	499 228,57	112 822,00	0,00	-11 250,57
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	157 500,00	23 741,04	110 846,50	22 912,46
21	Immobilisations corporelles	134 500,00	102 108,03	32 391,00	0,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 549 000,00	193 998,36	102 445,00	2 252 556,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 841 000,00	319 847,43	245 682,50	2 275 470,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 000,00	130 878,51	0,00	2 121,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	133 000,00	130 878,51	0,00	2 121,49
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 974 000,00	450 725,94	245 682,50	2 277 591,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	125 000,00	124 934,00		66,00
041	Opérations patrimoniales (2)	16 000,00	0,00		16 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 000,00	124 934,00		16 066,00
	TOTAL	3 115 000,00	575 659,94	245 682,50	2 293 657,56
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 569 000,00	0,00	112 000,00	1 457 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	611 846,24	0,00	0,00	611 846,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 180 846,24	0,00	112 000,00	2 068 846,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	10 239,95	0,00	-10 239,95
	Total des recettes financières	0,00	10 239,95	0,00	-10 239,95
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 180 846,24	10 239,95	112 000,00	2 058 606,29
021	Virement de la section d'exploitation (2)	28 696,40			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	294 000,00	293 099,00		901,00
041	Opérations patrimoniales (2)	16 000,00	0,00		16 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	338 696,40	293 099,00		45 597,40
	TOTAL	2 519 542,64	303 338,95	112 000,00	2 104 203,69
	Pour information	595 457,36			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	94 109,99		94 109,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 950,88		14 950,88
014	Atténuations de produits	5 264,00		5 264,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	30 060,23	0,00	30 060,23
67	Charges exceptionnelles	306,04	0,00	306,04
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	293 099,00	293 099,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	144 691,14	293 099,00	437 790,14

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	107 903,60
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	545 693,74
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	124 934,00	124 934,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 878,51	0,00	130 878,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	23 741,04	0,00	23 741,04
21	Immobilisations corporelles (6)	102 108,03	0,00	102 108,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	193 998,36	0,00	193 998,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	450 725,94	124 934,00	575 659,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	575 659,94
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	450 780,39		450 780,39
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	29 822,00		29 822,00
75	Autres produits de gestion courante	2 520,64		2 520,64
76	Produits financiers	613,00	0,00	613,00
77	Produits exceptionnels	3 380,54	124 934,00	128 314,54
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		487 116,57	124 934,00	612 050,57

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	612 050,57
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 239,95	0,00	10 239,95
28	Amortissement des immobilisations		293 099,00	293 099,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45... 481	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 239,95	293 099,00	303 338,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	595 457,36
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	898 796,31
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	110 900,00	94 109,99	0,00	0,00	16 790,01
605	Achats d'eau	30 000,00	42 028,90	0,00	0,00	-12 028,90
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 236,17	0,00	0,00	763,83
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	242,00	0,00	0,00	9 758,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	375,00	0,00	0,00	-375,00
616	Primes d'assurances	2 000,00	1 619,25	0,00	0,00	380,75
618	Divers	1 000,00	207,00	0,00	0,00	793,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	60 000,00	44 576,69	0,00	0,00	15 423,31
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	310,00	0,00	0,00	-310,00
628	Divers	5 000,00	3 185,20	0,00	0,00	1 814,80
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	300,00	271,00	0,00	0,00	29,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	58,78	0,00	0,00	41,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 950,88	0,00	0,00	49,12
621	Personnel extérieur au service	15 000,00	14 950,88	0,00	0,00	49,12
014	Atténuations de produits (4)	5 300,00	5 264,00	0,00	0,00	36,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	5 300,00	5 264,00	0,00	0,00	36,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		136 200,00	114 324,87	0,00	0,00	21 875,13
66	Charges financières (b) (5)	33 000,00	27 088,69	2 971,54	0,00	2 939,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	27 088,69	0,00	0,00	2 911,31
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 000,00	0,00	2 971,54	0,00	28,46
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	306,04	0,00	0,00	693,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	306,04	0,00	0,00	693,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		170 200,00	141 719,60	2 971,54	0,00	25 508,86
023	Virement à la section d'investissement	28 696,40				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	294 000,00	293 099,00			901,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	294 000,00	293 099,00			901,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		322 696,40	293 099,00			29 597,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		322 696,40	293 099,00			29 597,40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		492 896,40	434 818,60	2 971,54	0,00	55 106,26
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		107 903,60				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 971,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 971,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	430 500,00	367 780,39	83 000,00	0,00	-20 280,39
7011	Eau	430 000,00	366 768,96	83 000,00	0,00	-19 768,96
701241	Redevance pollution d'origine domestique	500,00	865,89	0,00	0,00	-365,89
70128	Autres taxes et redevances	0,00	145,54	0,00	0,00	-145,54
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	29 822,00	0,00	178,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	29 822,00	0,00	178,00
75	Autres produits de gestion courante	3 800,00	2 520,64	0,00	0,00	1 279,36
752	Revenus des immeubles	1 300,00	1 020,64	0,00	0,00	279,36
757	Redevances des fermiers, concession..	2 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		464 300,00	370 301,03	112 822,00	0,00	-18 823,03
76	Produits financiers (b)	1 500,00	613,00	0,00	0,00	887,00
761	Produits des participations	0,00	1,76	0,00	0,00	-1,76
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 500,00	611,24	0,00	0,00	888,76
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	3 380,54	0,00	0,00	6 619,46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 380,54	0,00	0,00	-3 380,54
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		475 800,00	374 294,57	112 822,00	0,00	-11 316,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	125 000,00	124 934,00			66,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	125 000,00	124 934,00			66,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		125 000,00	124 934,00			66,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		600 800,00	499 228,57	112 822,00	0,00	-11 250,57
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	157 500,00	23 741,04	110 846,50	22 912,46
203	Frais d'études, recherche, développement	157 500,00	23 741,04	110 846,50	22 912,46
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	134 500,00	102 108,03	32 391,00	0,97
211	Terrains	0,00	750,00	0,00	-750,00
2172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	9 500,00	0,00	8 821,00	679,00
21756	Matériel spécifique exploitat° (mad)	50 000,00	101 358,03	23 570,00	-74 928,03
2178	Autres immo. corporelles (mise à dispo)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 549 000,00	193 998,36	102 445,00	2 252 556,64
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	193 111,83	0,00	-193 111,83
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 549 000,00	886,53	102 445,00	2 445 668,47
Total des dépenses d'équipement		2 841 000,00	319 847,43	245 682,50	2 275 470,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 000,00	130 878,51	0,00	2 121,49
1641	Emprunts en euros	122 000,00	120 370,89	0,00	1 629,11
1687	Autres dettes	11 000,00	10 507,62	0,00	492,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		133 000,00	130 878,51	0,00	2 121,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 974 000,00	450 725,94	245 682,50	2 277 591,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	125 000,00	124 934,00		66,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	125 000,00	124 934,00		66,00
1391	Subventions d'équipement	125 000,00	124 934,00		66,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	16 000,00	0,00		16 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 000,00	0,00		4 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	12 000,00	0,00		12 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 000,00	124 934,00		16 066,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 115 000,00	575 659,94	245 682,50	2 293 657,56
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 569 000,00	0,00	112 000,00	1 457 000,00
131	Subvention d'équipement	1 569 000,00	0,00	112 000,00	1 457 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	611 846,24	0,00	0,00	611 846,24
1641	Emprunts en euros	611 846,24	0,00	0,00	611 846,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 180 846,24	0,00	112 000,00	2 068 846,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	10 239,95	0,00	-10 239,95
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	10 239,95	0,00	-10 239,95
Total des recettes financières		0,00	10 239,95	0,00	-10 239,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 180 846,24	10 239,95	112 000,00	2 058 606,29
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>28 696,40</i>			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</i>	<i>294 000,00</i>	<i>293 099,00</i>		<i>901,00</i>
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	<i>0,00</i>	<i>4 528,00</i>		<i>-4 528,00</i>
2812	<i>Agencements, aménagements de terrains</i>	<i>0,00</i>	<i>109,00</i>		<i>-109,00</i>
2813	<i>Constructions</i>	<i>0,00</i>	<i>660,00</i>		<i>-660,00</i>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>294 000,00</i>	<i>177 051,00</i>		<i>116 949,00</i>
28158	<i>Autres matériels, outillage technique</i>	<i>0,00</i>	<i>19 213,00</i>		<i>-19 213,00</i>
281756	<i>Matériel spécifique d'exploitation (mad)</i>	<i>0,00</i>	<i>89 571,00</i>		<i>-89 571,00</i>
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	<i>0,00</i>	<i>1 967,00</i>		<i>-1 967,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		322 696,40	293 099,00		29 597,40
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	<i>16 000,00</i>	<i>0,00</i>		<i>16 000,00</i>
2762	<i>Créances transfert droit déduct° TVA</i>	<i>16 000,00</i>	<i>0,00</i>		<i>16 000,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		338 696,40	293 099,00		45 597,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 519 542,64	303 338,95	112 000,00	2 104 203,69
Pour information		595 457,36			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 671 042,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 671 042,63									
00020700501	CREDIT MUTUEL BESANCON	01/01/2019	19/08/2019	01/01/2019	83 333,30	F		1,500	1,500		T	C	O	A-1
00020700503	CREDIT AGRICOLE	01/01/2019	01/01/2019	26/02/2019	69 709,33	F		1,110	1,110		T	P	O	A-1
00020700504	CREDIT MUTUEL GRAY	01/04/2010	01/04/2010	30/06/2010	150 000,00	F		4,000	4,000		T	P	O	A-1
07133485	CREDIT MUTUEL GRAY	21/02/2018	21/02/2018	28/02/2019	30 000,00	F		5,100	5,100		T	P	O	A-1
07133576	CREDIT MUTUEL GRAY	01/04/2010	01/04/2010	31/07/2010	150 000,00	F		4,000	4,000		T	P	O	A-1
08701711	BANQUE POPULAIRE	01/08/2012	01/08/2012	01/10/2012	400 000,00	F		2,000	2,000		A	X	O	A-1
08741398	BANQUE POPULAIRE	22/08/2012	22/08/2012	22/11/2012	40 000,00	F		4,230	4,230		T	P	O	A-1
08760839	BANQUE POPULAIRE			15/01/2016	45 000,00	F		1,690	1,690		T	P	O	A-1
3193	BANQUE POPULAIRE	01/06/2017	01/06/2017	03/04/2017	20 000,00	F		0,800	0,800		T	P	O	A-1
55026863401	BANQUE POPULAIRE			30/10/2017	230 000,00	F		1,250	1,250		A	P	O	A-1
56008654705	CREDIT AGRICOLE	01/08/2012	01/08/2012	31/10/2012	100 000,00	F		4,400	4,400		A	P	O	A-1
56021019209	CREDIT AGRICOLE	28/04/2006	28/04/2006	28/07/2006	74 000,00	F		3,850	3,850		T	P	O	A-1
826695	CREDIT AGRICOLE	01/06/2017	01/06/2017	18/05/2008	20 000,00	F		4,880	4,880		T	P	O	A-1
9513067	CREDIT AGRICOLE	28/04/2006	28/04/2006	01/07/2008	81 000,00	F		5,030	5,030		T	C	O	A-1
9907015/12135	CREDIT AGRICOLE	01/08/2012	01/08/2012	10/10/2018	60 000,00	F		1,630	1,630		T	P	O	A-1
	CAISSE EPARGNE	25/06/2015	25/06/2015	25/06/2015	31 000,00	F		2,070	2,070		T	P	O	A-1
	CAISSE EPARGNE	01/06/2017	01/06/2017	25/07/2017	87 000,00	F		2,060	2,060		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Com Com des Monts de Gy - BUDGET EAU DSP - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
sievo				15/12/2019	0,00	X		0,000	0,000		A	X	O	A-1
Total général					1 671 042,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		812 791,81					120 370,89	21 898,92	0,00	2 971,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		812 791,81					120 370,89	21 898,92	0,00	2 971,54
00020700501		0,00	A-1	63 333,26	9,00	F		1,500	6 666,68	1 012,50	0,00	158,33
00020700503		0,00	A-1	17 718,17	1,00	F		1,110	17 522,84	318,40	0,00	19,12
00020700504		0,00	A-1	79 500,00	13,00	F		4,000	6 000,00	3 330,00	0,00	0,00
07133485		0,00	A-1	5 431,31	12,00	F		5,100	2 516,02	357,70	0,00	24,39
07133576		0,00	A-1	98 927,73	13,00	F		4,000	5 426,00	4 093,44	0,00	659,52
08701711		0,00	A-1	150 966,32	5,00	F		2,000	28 440,64	3 588,14	0,00	754,83
08741398		0,00	A-1	3 617,78	0,00	F		4,230	4 649,67	276,61	0,00	16,58
08760839		0,00	A-1	28 352,76	9,00	F		1,690	2 892,81	509,79	0,00	101,16
3193		0,00	A-1	10 699,06	5,00	F		0,800	1 987,55	95,53	0,00	20,92
55026863401		0,00	A-1	156 413,82	10,00	F		1,250	14 600,06	2 137,67	0,00	325,86
56008654705		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,400	11 639,58	512,14	0,00	0,00
56021019209		0,00	A-1	21 895,17	4,00	F		3,850	4 373,73	948,71	0,00	147,52
826695		0,00	A-1	8 423,41	6,00	F		4,880	1 126,15	445,61	0,00	49,10
9513067		0,00	A-1	27 337,50	6,00	F		5,030	4 050,00	1 502,40	0,00	233,00
9907015/12135		0,00	A-1	51 528,26	16,00	F		1,630	2 654,55	867,01	0,00	188,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		18 229,60	8,00	F		2,070	2 006,03	403,37	0,00	6,29
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		70 417,66	15,00	F		2,060	3 818,58	1 499,90	0,00	265,94
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Com Com des Monts de Gy - BUDGET EAU DSP - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					10 507,62	5 189,77	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					10 507,62	5 189,77	0,00	0,00
sievo		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	10 507,62	5 189,77	0,00	0,00
Total général		0,00		812 791,81					130 878,51	27 088,69	0,00	2 971,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	812 791,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		258 000,00	I 255 812,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		133 000,00	130 878,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	122 000,00	120 370,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	11 000,00	10 507,62
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		125 000,00	124 934,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	125 000,00	124 934,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	255 812,51	245 682,50	0,00	501 495,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		322 696,40	III 303 338,95
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	10 239,95
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	10 239,95
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		322 696,40	293 099,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	0,00	4 528,00
2812	<i>Agencements, aménagements de terrains</i>	0,00	109,00
2813	<i>Constructions</i>	0,00	660,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	294 000,00	177 051,00
28158	<i>Autres matériels, outillage technique</i>	0,00	19 213,00
281756	<i>Matériel spécifique d'exploitation (mad)</i>	0,00	89 571,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	0,00	1 967,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	28 696,40	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	303 338,95	112 000,00	595 457,36	0,00	1 010 796,31

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 501 495,01
Ressources propres disponibles	IV 1 010 796,31
Solde	V = IV – II (3) 509 301,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/02/2022

Présenté par (1) Le Président,
 A Gy le 28/02/2022
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Gy, le 28/02/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALLIVET Jacques	
BAUDIER Emmanuel	
BAULEY Roland	
BIGOT Michèle	
BILLOTET Philippe	
BILLOTTE Francis	
BOUTTEMY Guillaume	
CHANET Christophe	
CHARLES Anne	
CHARLES Marie-Noëlle	
CHAROLLE Christiane	
CHAUSSE Jean-Pierre	
CLEMENT Christelle	
CORBERAND Olivier	
DE SY Jacques	
FARADON Chantal	
FRANCHET Stéphanie	
GIRARDOT Claude	
GOUSSET Thierry	
HEZARD Jacky	
JEUNOT Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

KOPEC Freddy	
LIND Catherine	
LUCOT Thierry	
MAILLARD Gilles	
MAIRET Jean-Luc	
MARTIN Philippe	
MAZARD Christian	
MERIQUE David	
MILESI Nicole	
MOINE Guy	
NOLY Christian	
OROSCO Mireille	
RENEVIER Michel	
RIVET Laurent	
ROUSSELET Claude	
ROUSSELLE François	
SANDRETTI Baptiste	
SPRINGAUX Claude	
TISSOT Christian	
VIROT Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Gy, le 28/02/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.